



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Au cours de l'année 2018, l'AJORCA a suivi et lancé plusieurs dossiers d'envergures différentes.

Le conseil d'administration en 2018 s'est réuni 6 fois, et nous avons envoyés 2 notes à la mairie.

Les dossiers suivis/lancés :

1/ Le château des Gondi où le château des contes et légendes.

En 2015, l'idée d'un château des contes et légendes née au sein de l'Ajorca, le projet est très important puisqu'il pourrait apporter un gros atout à la ville en terme d'attractivité. Un an plus tard soit en 2016 la mairie est informé de cet idée et a confirmé son intérêt pour le projet. En 2018, après plusieurs demandes de financement pour l'étude de projet auprès de la Région, les financements pour lancer l'étude de programmation sont trouvés. Un muséographe de renom qui soutient le projet depuis le début nous apportera son aide. La municipalité a proposé pour avancer sur ce dossier une phase de programmation détaillée sur la base du programme envisagé par l'AJORCA avant de lancer les études de faisabilité spatiale et financière. L'étude sera confiée à l'ATD89 (Agence Technique Départementale) plutôt qu'à un cabinet privé, conformément à la décision prise au conseil municipal de février.

2/Les dégradations et la propreté au sein de la ville.

Les dégradations que nous avons constatées et signalées, ont été réparées après de nombreuses relances. (Banc de la place Saint-Jean, poubelles face au restaurant Le QG, les jardinières rue Gabriel Cortel,..) Malgré cela de nouvelles dégradations sont réapparues notamment dû au manque d'entretien. (gouttières, grilles d'égouts, mégots de cigarettes..). La ville a été relancée sur le sujet.

3/ La revitalisation du centre ancien et de la rue Gabriel Cortel.

Notons la renaissance de cette artère de la ville, de nombreux commerces ont ouverts durant l'année écoulée, notamment grâce à un coup de pouce de la ville aux porteurs de projet. Parmi nos actions cette année une note sur l'ornementation végétale de la rue a été envoyée à la mairie pour qu'elle soit mise en cohérence avec le patrimoine architectural qu'elle est censée mettre en valeur, malgré tout ; boutiques de créateurs, librairie, la rue Cortel redevient petit à petit celle que l'on a tant aimée.

4/La délinquance Rue Cortel

Après plusieurs mois de travail entre la mairie et la gendarmerie, l'attroupement en bas de la rue Cortel et son trafic de stupéfiant ont été dissous. Nous espérons fortement qu'une nouvelle opération ne sera pas à envisager.

5/Maisons Paysannes.

L'association « Maisons Paysannes » souhaite installer son siège social au sein de la maison du Pilori. Une convention de bénévolat de compétence a été établi avec la ville qui donne à « Maisons Paysannes » une mission programmatique en vue du chiffrage des travaux de réhabilitation du bâtiment ciblé. Les financements restent encore à trouver.

6/ Le permis de louer

Un dossier très important pour notre ville, la municipalité entend appliquer la mesure sur les nouvelles mises en location et sur les renouvellements de bail. Les notaires et les agents immobiliers de la ville ont été dûment informés. Pour chaque mise en location, les logements sont vérifiés avant et après travaux s'il en a été prescrit. Cette action est menée par la ville en liaison avec la C.A.F., l'A.R.S. et les autorités préfectorales si besoin est. Il est regrettable de constater le manque d'informations sur le sujet sur le site internet de la ville, site qui n'est d'ailleurs pas mis à jour.

7/ Note sur les entrées et sorties de la ville

Nous avons en fin d'année réalisé une note sur les entrées et sorties de la ville de Joigny (note consultable sur le site institutionnel) où nous proposons des idées ainsi que des solutions pour embellir les axes empruntés par les touristes et riverains. La note a été envoyée à la mairie. Sa réponse est également consultable sur notre site institutionnel.

8/ La création d'une page Facebook.

La création de la page Facebook vise à améliorer les outils de communication de l'association. Ainsi nous avons déjà une centaine d'abonnés et les thèmes tels que le permis de louer, le projet du château des contes et légendes ainsi que la note sur les entrées et sorties de la ville ont générés entre 500 et 750 vues par les internautes, une dizaine de partages de nos documents, ce qui favorise notre visibilité.